



CONFÉRENCE DE LA DÉCENNIE DE L'OCÉAN 2024 DÉCLARATION DE BARCELONE

12 avril 2024

Barcelone, Espagne

En avril 2024, plus de 1 500 participants présents en personne et des milliers de participants virtuels se sont réunis pour la Conférence de la Décennie de l'Océan 2024, accueillie par l'Espagne et conjointement organisée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO) en étroite collaboration avec la région de Catalogne et la municipalité de Barcelone.

Reflétant l'esprit de diversité de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), ce premier rassemblement en présentiel de la communauté de la Décennie de l'Océan a réuni des représentants diversifiés, tant sur le plan géographique que générationnel, issus de la communauté scientifique, des pouvoirs publics, d'ONG et de la société civile, des milieux philanthropiques, du secteur privé et d'organismes des Nations Unies.

Les participants à la Conférence ont reconnu qu'elle se déroulait à un moment unique dans le paysage mondial de la gouvernance de l'océan, marqué par l'émergence récente de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (« Accord BBNJ »), l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, l'officialisation du Dialogue océan-climat au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et les négociations en cours en vue d'un traité relatif à la pollution plastique. Ils ont également reconnu que la Décennie de l'Océan pouvait apporter une contribution et des connaissances scientifiques essentielles à l'appui de la mise en œuvre de ces instruments.

Les participants à la Conférence ont noté que la Décennie de l'Océan, coordonnée par la COI-UNESCO au nom du système des Nations Unies, était devenue, depuis son lancement en janvier 2021, la plus grande initiative mondiale jamais entreprise dans le domaine des sciences océaniques. Ils ont salué les réalisations importantes de la Décennie de l'Océan, qui a catalysé plus de 50 programmes mondiaux liés à l'océan, dans le cadre desquels des équipes transdisciplinaires et internationales issues de tous les secteurs de la société œuvrent ensemble pour relever les 10 défis de la Décennie de l'Océan.

Les discussions tenues lors de la Conférence ont été axées sur l'élaboration d'une vision commune des priorités futures de la Décennie de l'Océan, et donc de l'agenda mondial des sciences océaniques. Ces discussions ont été nourries par les résultats du processus Vision 2030, notamment le rapport à ce sujet.

La Conférence a permis d'examiner et d'identifier les priorités pour l'avenir concernant la production et l'utilisation des connaissances et aux sciences océaniques qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de la Décennie de l'Océan. Il s'agit notamment de la conception et de la mise en œuvre conjointes d'activités et de connaissances scientifiques visant à :

- comprendre la répartition mondiale, ainsi que les incidences sur la santé humaine et les écosystèmes, de la pollution marine dans l'ensemble du continuum terre-mer, y compris l'identification des polluants prioritaires et la prise en compte des polluants nouveaux et non réglementés ;
- développer et étendre les approches fondées sur une gestion écosystémique des espaces marins et côtiers, en mettant notamment l'accent sur une meilleure compréhension des multiples facteurs de stress et sur les solutions pour y remédier ;
- mieux comprendre les écosystèmes des grands fonds marins, notamment leur vulnérabilité face au changement climatique et aux activités économiques nouvelles ou émergentes ;
- encourager une pêche et une aquaculture artisanales durables, résilientes et équitables, et faciliter la gestion durable de la pêche industrielle ;
- renforcer la production alimentaire aquatique durable et l'innovation pour de nouveaux horizons, en mettant l'accent sur les pays en développement et le renforcement des partenariats public-privé ;
- étayer par des données factuelles les plans océaniques durables au niveau national et dans les zones transfrontalières concernées ;
- encourager des projets pour une économie océanique durable et résiliente face au climat, en accordant la priorité à ceux qui intègrent la protection de l'environnement tout en présentant des avantages socioéconomiques pour les communautés locales ;
- amplifier rapidement l'atténuation des effets du changement climatique, notamment grâce aux énergies marines renouvelables et à la gestion des écosystèmes côtiers ;
- permettre de comprendre en temps voulu la faisabilité technique, écologique et sociale, ainsi que des incidences potentielles, des initiatives proposées en matière d'élimination du dioxyde de carbone marin, et contribuer à l'élaboration de futures politiques et réglementations ;
- étayer des systèmes de gouvernance et de gestion adaptatives, ainsi que des outils d'aide à la décision, pour l'évaluation de la vulnérabilité et des risques pour les communautés côtières et les industries marines ;
- concevoir des modèles économiques, des politiques et des instruments financiers novateurs pour diversifier et accélérer les investissements dans les sciences océaniques, notamment pour une meilleure représentation numérique de l'océan ainsi que des observations et infrastructures océaniques continues et durables ;
- produire des connaissances à partir de la recherche transdisciplinaire en matière de sciences sociales et d'initiation à l'océan sur les liens entre l'homme et l'océan, le changement de comportements et l'engagement culturel, qui pourraient être intégrées dans l'infrastructure numérique de la Décennie de l'Océan et utilisées pour cartographier et mesurer l'impact des initiatives d'initiation à l'océan ;
- resserrer la collaboration avec le secteur de la santé et mieux comprendre les liens entre la santé de l'océan et la santé humaine.

La Conférence a permis d'examiner et d'identifier les besoins prioritaires en matière d'infrastructures océanographiques, notamment en ce qui concerne la surveillance de la pollution marine, les observations océaniques, l'interopérabilité des données sur l'océan et le recours accru à des technologies adaptées et novatrices afin de favoriser une production, un accès et une utilisation équitables, par toutes les nations, en matière d'observations, de données et de connaissances concernant tous les défis de la Décennie de l'Océan.

La Conférence a également permis d'examiner et d'identifier les questions transversales prioritaires afin de s'assurer que la Décennie de l'Océan est en bonne voie pour atteindre ses objectifs d'ici à 2030, notamment par des mesures visant à :

- consolider le rôle des cadres politiques nationaux, régionaux et internationaux en tant que moteurs des activités scientifiques prioritaires et de la production de connaissances dans le cadre de la Décennie de l'Océan, afin d'en assurer la pertinence et l'application ;
- renforcer la reconnaissance et le rôle de tous les systèmes de connaissances dans le cadre de la Décennie de l'Océan, y compris les savoirs locaux et autochtones ;
- obtenir un impact plus important grâce à une action accrue au niveau national, notamment en soutenant le renforcement de l'interface science-politique-société au niveau national et en mettant les sciences océaniques au service des besoins nationaux prioritaires en matière de politiques, avec une grande attention portée aux petits États insulaires en développement (PEID) et aux pays les moins avancés ;
- accroître les investissements dans le développement des capacités, le partage des connaissances et la coordination, en mettant l'accent sur les PEID, les pays les moins avancés et d'autres groupes sous-représentés, notamment les professionnels de l'océan en début de carrière ;
- encourager un engagement plus significatif des entreprises et du secteur de l'innovation, notamment en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre conjointes des sciences océaniques et d'initiatives de développement des capacités ;
- accroître considérablement et de façon ciblée, étendue et durable, le financement et les ressources en faveur des Actions de la Décennie et des structures de coordination de la Décennie ;
- continuer à améliorer la diversité, l'inclusion et l'équité dans le cadre de la Décennie de l'Océan, et identifier et supprimer systématiquement les obstacles à la diversité générationnelle, géographique et de genre ;
- nouer des liens étroits entre la communauté scientifique et les professionnels de la communication afin de sensibiliser davantage tous les secteurs de la société à l'importance des sciences océaniques au service de l'action ;
- poursuivre l'intensification des efforts d'initiation à l'océan à l'intention de tous les secteurs de la société, notamment les décideurs, les gestionnaires de ressources et les entreprises ;
- optimiser davantage la coordination de la Décennie de l'Océan pour obtenir un impact collectif et l'adhésion de tous.

La Conférence a souligné la nécessité impérieuse d'adapter ces priorités aux contextes régionaux et nationaux, en mettant l'accent sur les besoins des PEID, des pays les moins avancés et d'autres groupes sous-représentés, ainsi que de s'employer activement à créer des possibilités d'échanges et de collaboration Sud-Sud.

La Conférence a été le cadre d'une série d'annonces et d'engagements majeurs représentant un premier pas important vers la réalisation des priorités susmentionnées :

- lancement de nouveaux programmes de la Décennie de l'Océan sur la planification durable de l'océan, de même que sur la gestion durable de l'océan en Afrique ;
- engagement pris par la municipalité et le port de Barcelone de développer un Centre de collaboration de la Décennie axé sur l'économie océanique durable ;
- lancement de l'outil Ocean Matcher destiné à développer les possibilités de financement philanthropique des Actions de la Décennie ;
- lancement de nouvelles possibilités de financement pour l'Afrique, par l'intermédiaire du Belmont Forum, et pour les PEID, par l'intermédiaire du Marine Institute (Irlande) ;
- lancement de la plate-forme « Les villes avec l'océan » qui vise à accroître le recours à la science pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions par les villes côtières, y compris l'offre de la municipalité de Qingdao d'accueillir la première Conférence des villes côtières de la Décennie de l'Océan en 2025.

Les participants à la Conférence ont reconnu son rôle essentiel dans le lancement d'une série de grandes réunions internationales, notamment le sommet « Immersed in Change » au Costa Rica, en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'océan de 2025, qui se tiendra à Nice (France). Ils ont souligné qu'en œuvrant en collaboration dans le cadre de cette série d'événements, la communauté mondiale des sciences océaniques avait la possibilité de catalyser des actions d'un niveau sans précédent qui ancreront durablement le rôle des sciences et connaissances océaniques en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour y parvenir et répondre aux priorités identifiées, la Conférence a lancé l'appel à l'action ci-après à tous les acteurs de la société, notamment les pouvoirs publics, les milieux philanthropiques, les organismes des Nations Unies, les entreprises et la communauté scientifique, les invitant à :

- prendre une part active à la Décennie de l'Océan, notamment par le développement proactif de partenariats et de collaborations en vue de la conception et de la mise en œuvre conjointes d'Actions de la Décennie qui soient transformatrices et qui traduisent en actes concrets les priorités identifiées lors de la Conférence ;
- accroître considérablement les ressources en nature et financières consacrées aux sciences océaniques, notamment par l'élaboration de politiques et d'instruments financiers novateurs, assurant ainsi la durabilité des Actions, structures et processus actuels et futurs de la Décennie qui permettent collectivement d'œuvrer à la réalisation des priorités identifiées lors de la Conférence ;
- saisir toutes les occasions de mieux faire connaître et mettre en lumière les résultats de la Conférence et la Déclaration de Barcelone en tant que cadre directeur essentiel pour les priorités mondiales en matière de sciences et de connaissances océaniques, dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'océan en 2025.

La présente Déclaration a été établie par l'Unité de coordination de la Décennie, qui fait partie de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, en tant qu'entité chargée de la coordination de la Décennie de l'Océan. Elle s'appuie sur les résultats du processus Vision 2030 et sur les nombreuses consultations menées auprès de partenaires en amont de l'édition 2024 de la Conférence de la Décennie de l'Océan, et se veut le reflet fidèle des discussions tenues lors de la Conférence.